Fini de faire la sourde oreille

LANGUE DES SIGNES Avec les organisations des sourds et des malentendants, le PDC demande que le canton et la Suisse reconnaissent enfin officiellement ce mode d'expression.

PAR PHILIPPE OUDOT

a Suisse compte environ 10 000 sourds et un million de malentendants. Or, elle est un des derniers pays européens à ne pas avoir encore reconnu officiellement la langue des signes, que ce soit au niveau national ou cantonal. Une absence de reconnaissance qui représente un véritable frein à l'inclusion des personnes souffrant de ce handicap dans la société.

Ce faisant, la Suisse ne respecte pas la Convention de l'ONU relative au droit des personnes handicapées. Celle-ci précise en effet qu'elles ont «droit à la reconnaissance et au soutien de leur identité culturelle et linguistique spécifique, y compris la langue des signes et la culture des sourds».

Au bon moment

Hier, face à la presse, le député PDC biennois Mohamed Hamdaoui, le conseiller national Christian Lohr, (PDC, Thurgovie), Brigitte Schökle, directrice de la Communauté d'intérêt des sourds et des malentendants (IGGH), ainsi que Harry Witzthum, directeur de la Fédération suisse des sourds, ont appelé le monde politique à prendre ses responsabilités dans ce domaine. Une intervention qui ne doit rien au hasard, puisque le Grand Conseil bernois traitera dans sa session de mars d'une motion à ce sujet déposée en juin 2019 par Mohamed Hamdaoui.

Il demandait au Conseil exécutif d'élaborer une loi permettant d'apporter une reconnaissance officielle de la langue des signes. Il insistait sur trois points: garantir un accès adapté au système judiciaire, à l'admiblics aux personnes communi-



Une reconnaissance officielle de la langue des signes permettrait de mieux intégrer les sourds et malentendants dans la société. A-KEYSTONE

Les sourds et malentendants ont pris cette réponse pour une forme de mépris."

MOHAMED HAMDAOUI

quant par la langue des signes; promouvoir son enseignement dans les écoles, et sensibiliser les entreprises et la société à cette problématique.

Tout en assurant accorder une attention particulière au renforcement de l'insertion sociale des personnes en situanistration et aux services pu- tion de handicap, le rnement bernois avait

invité le Grand Conseil à rejeter la motion, estimant «disproportionné d'adopter un acte législatif fondé sur une seule forme spécifique de handicap».

Incompréhensible

Une proposition de rejet jugée incompréhensible par les associations de défense des sourds et malentendants. Elles viennent donc d'adresser un courrier à tous les députés bernois en vue de la session de mars. Elle les invite à rejeter l'argumentation du Conseil exécutif, et au contraire, à soutenir la motion.

Son auteur, Mohamed Hamdaoui, déplore lui aussi le reiet du Conseil exécutif, qu'il qualifie d'«indécent. C'est une réponse froide et technocratique.

Le gouvernement n'a même pas pris la peine de contacter les organisations concernées. S'il l'avait fait, il aurait compris qu'il y a un réel problème et qu'il faut légiférer. Les sourds et malentendants ont pris cette réponse pour une forme de mépris et se sont sentis humiliés.»

Aucune raison de dire non

En vue de la session, l'élu du PDC est en train de prendre contact avec les présidents des groupes pour les sensibiliser à la question. Il a bon espoir d'avoir gain de cause. «A mon avis, il n'y a aucune raison de dire non, car une telle reconnaissance ne coûte rien, ou presque. Et cela n'entraîne pas de charge administrative. Il s'agit simplement de tenir

compte des besoins des sourds et des malentendants qui en ont assez des blablas et attendent que les choses s'améliorent pour eux.»

Se refusant à faire le moindre pronostic sur les chances de succès de sa motion, il estime cependant qu'elle devrait avoir le soutien de la gauche et du PEV, ainsi que d'une partie du camp bourgeois. «En revanche, j'imagine que l'UDC ne voudra pas désavouer son conseiller

Quoi qu'il en soit, en vue des débats, qui seront sans doute suivis par nombre d'intéressés depuis la tribune du public, demande a été faite au Bureau du Grand Conseil pour engager la présence d'un interprète de la langue des signes.

Un signal fort

Aujourd'hui, les cantons de Zurich et de Genève ont déjà admis la reconnaissance officielle de la langue des signes. «Vu le poids de Berne, si le Grand Conseil devait adopter ma motion, ce serait un signal fort à l'adresse de la Confédération», souligne le député. Sous la Coupole, le conseiller national Christian Lohr a en effet déposé un postulat en juin dernier allant dans le même sens.

Il demandait au Conseil fédéral de présenter dans un rapport les possibilités de reconnaissance des trois langues des signes, «afin de parvenir à une participation pleine et entière des personnes sourdes et malentendantes, sans exclusion et sans obstacles». Trois mois plus tard, sur proposition du Conseil fédéral, le National adoptait ce postulat. «Un oui du Grand Conseil donnerait donc plus de poids aux revendications des intéressés», conclut Mohamed Hamdaoui

CORMORET Du jodel tout Doux ce soir

Le Jodleur-Club Echo de la Doux convie la population à venir assister à sa soirée concert-théâtre, ce soir à la Salle polyvalente de Cormoret. Dès 19h15, souper en musique avec l'orchestre M-Project. Puis place à la musique dès 20h avec le Jodler-Quintett Obergoldbach et l'Echo de la Doux. Suivra une pièce de théâtre intitulée «La bourrique et la canasson», avant de passer à la danse jusqu'au petit matin avec l'orchestre Les Luusbuebe. MPR

SAINT-IMIER

Nonante ans en musique aux Fontenayes

La Résidence Les Fontenayes de l'hôpital de Saint-Imier a fêté, mercredi 19 février, les 90 ans de Colette Evard en présence de sa famille, des résidents, des représentants de la commune de La Ferrière et du chanteur-guitariste Pascal Veya. MPR





LOTERIES

Un jardin d'enfants bilingue et efficace

VILLE DE BERNE Cette classe, qui propose un enseignement pour moitié allemand et pour moitié français, a fait ses preuves, selon la conseillère municipale Franziska Teuscher.

Ouvert depuis l'été dernier, le premier jardin d'enfants bilingue à Berne a fait ses preuves, a annoncé jeudi la conseillère municipale Franziska Teuscher. (photo Keystone) Cette «classe bilingue de la ville de Berne», qui accueille 24 enfants, propose un enseignement pour moitié allemand et pour moitié fran-

Selon les autorités communales, les premières expériences sont très positives. Les enfants s'expriment soit en allemand soit en français, comme cela leur convient, ou alors en fonction des mots qui leur passent par la tête.

Les leçons sont données alternativement par une enseignante de langue allemande et par une enseignante de langue française. Les enfants sont pour un tiers des germanophones, pour un tiers des francophones et pour un tiers déjà bilingues. Après un semestre, tous les

enfants ne sont pas encore bilingues, mais ils le sont presque, a souligné l'une des deux enseignantes. Il n'y a pas d'enfant francophone qui ne comprenne pas l'allemand, a-t-elle ajouté.

L'exemple de Bienne

Pour la conseillère municipale en charge de la formation, Franziska Teuscher, les enfants n'ont pas seulement la chance d'apprendre une première langue étrangère à un âge précoce, mais ils ont également l'opportunité de se familiariser avec sa culture. Les enfants qui bénéficient de cet enseignement bilingue sont issus de différents quartiers de la capitale. Avec cette offre, la ville fédérale veut renforcer son rôle de pont entre la Suisse alémanique et la Suisse romande. Elle s'inspire dans sa démarche de l'expérience réalisée à Bienne, où une filière bilingue existe



depuis 2010. Mais la Ville de Berne n'entend pas ouvrir d'autres classes bilingues pour le moment.

L'association BERNbilingue, qui s'engage en faveur du renforcement du français dans le canton de Berne, estime

que ce projet pilote est une grande réussite. «Il a été possible de proposer des cours convaincants sur le plan didactique dans les deux langues grâce à une combinaison du (Lehrplan 21) et du (Plan d'études romand)».

Pour BERNbilingue, cette approche pédagogique répond aussi à une demande. Lors de l'annonce, en 2018, de l'ouverture de cette «classe bilingue», 115 demandes d'admission avaient été déposées pour 24 places. Pour l'année scolaire 2020/2021, 86 dossiers ont été déposés. Cette association estime qu'il faut trouver de nouveaux emplacements après ceux de Marzili et de Bienne. Elle souligne que cet enseignement doit être proposé dans tout le canton de Berne. «L'école publique doit orienter son offre en fonction de la demande en éducation bilingue», écrit BERNbilingue dans un communiqué. ATS



44 54 56 60 63 66 68

Seule la liste officielle des résultats